

Production d'animation : forte augmentation (+18 %) de la masse salariale en 2015

Publié dans Satellifax du mardi 22 novembre 2016

La **masse salariale a augmenté** de près de **18 %** en un an dans la **production d'animation en France**, passant de **100,7 millions d'euros en 2014 à 119,1 M€ en 2015**, indique une étude d'**Audiens**, dévoilée pendant les **Rencontres animation formation** qui se sont tenues à Angoulême les 17 et 18 novembre. Il s'agit de sa progression la plus importante de ces dix dernières années, même si elle est à relativiser après le léger recul de 2014. Sur la même période, le nombre d'heures travaillées est en faible augmentation à +2 % en 2015. De fait, **cette évolution traduit plus une inflation des salaires** qu'une véritable croissance de l'activité, la réforme du compte de soutien et du crédit d'impôt ayant eu peu d'impact l'année dernière. Reste que l'animation renoue avec une courbe positive sur la longue durée. A titre de comparaison, la masse salariale a progressé de 41 % dans le champ de la production et de la postproduction audiovisuelles au cours des douze dernières années, alors qu'elle doublait à **+108 % dans le secteur de l'animation**.

76 % des effectifs au statut d'intermittent

L'étude souligne que le poids des **CDD d'usage** ne cesse d'augmenter pour atteindre **76 % des effectifs** en 2015. Sur la période, les **5 500 salariés** concernés se répartissent entre **4 746 techniciens** en intermittence (CDD d'usage, ndlr), cumulant 3,5 millions d'heures, auxquels s'ajoutent **622 CDI** et **300 CDD de droit commun**, qui représentent 1 million d'heures travaillées. Pour un équivalent temps plein (ETP), le **saire annuel brut moyen** est de **64 000 € pour un cadre** et de 25 000 € pour un non-cadre. A noter que les techniciens en CDD d'usage sont **très jeunes** avec **73 % de moins de 40 ans**, contre 45 % sur l'ensemble de la population active. Cette part des plus jeunes a tendance à se réduire, perdant 6 points au cours des douze dernières années.

6 entreprises cumulent 46 % de la masse salariale du secteur

Le **secteur** apparaît toujours **très masculin**, avec **seulement 30 % de femmes** parmi les **techniciens** en CDD d'usage. Celles-ci sont plus présentes dans les postes de CDI et CDD de droit commun avec 44 % des effectifs en 2015. L'étude note aussi une **augmentation de la part des femmes** chez les jeunes de **20 à 25 ans**, passant de 30 % en 2008 à **40 % en 2015**. Cette évolution serait la conséquence directe de la présence de plus en plus forte de la population féminine dans les écoles d'animation. D'autre part, les femmes sont plus souvent sujettes au temps partiel que les hommes, avec une proportion de 13 % chez les cadres, contre 4 % pour les hommes.

L'étude prend en compte **118 sociétés** qui interviennent dans le champ de l'animation, mais l'emploi reste concentré dans un nombre restreint d'entreprises. **Les six plus importantes cumulent ainsi 46 % de la masse salariale** alors que 40 % des entreprises du secteur comptent seulement de 1 à 5 salariés permanents. Concernant leur répartition géographique, **l'Ile-de-France** se taille la part du lion avec **71 % des établissements** français d'animation et **84 % de la masse salariale**. Cette part est en légère baisse depuis 2004 (-6 points) au profit des régions, qui affichent une forte croissance. **La Charente**, soutenue par le Pôle Image Magelis, **arrive en tête**, avec un nombre de sociétés qui a doublé en douze ans, tandis que la masse salariale triplait, jusqu'à représenter 6 % de celle du secteur dans son ensemble.